





# Communiqué de presse

Rennes, 1er février 2019

France - Economie circulaire

Veolia, Envie et Legendre inaugurent TRIVEL, la première unité de tri des déchets de chantiers de Bretagne





De gauche à droite : Daniel Boujard, Loig Chesnais Girard, (Président du Conseil Régional de Bretagne), Bernard Harambillet, Vincent Legendre, Jean-Noël Guerre (Directeur Régional Adjoint de l' Ademe)

Le 1er février 2019, Bernard Harambillet, Directeur général de l'activité Recyclage & Valorisation des déchets de Veolia en France, Daniel Boujard, Président de l'ensemblier d'insertion Ressources T - Envie et Vincent Legendre, Président du Directoire du Groupe Legendre, ont inauguré TRIVEL, la nouvelle unité de tri des déchets de chantiers en Ille et Vilaine.

Implanté au sein du Parc Industriel du Groupe Legendre à Bourgbarré (35), TRIVEL assure, depuis septembre 2018, le tri des déchets de chantiers liés aux activités de construction du Groupe Legendre ainsi que des clients professionnels du BTP.

L'objectif annuel pour cette nouvelle unité est de réceptionner 24 000 tonnes de déchets de chantiers dont 70% pourront être valorisées au sein de filières spécifiques.

## Un process complémentaire et innovant



La construction de TRIVEL a nécessité un investissement de 2 millions d'euros et aura duré 9 mois. Cette unité de tri est née de l'association de trois entités : Veolia, au travers de son activité Recyclage et Valorisation des déchets, Envie via son expertise en matière de recyclage de déchets et d'insertion de personnes exclues du monde du travail et le Groupe Legendre au travers de ses activités en construction et immobilier qui génèrent des déchets encombrants et spécifiques à valoriser.

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) apporte à ce projet une aide d'un montant de 320 000 €

L'ADEME participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable.

En dehors de la mise à disposition de ses capacités d'expertise et de conseil, l'Agence aide au financement de projets innovants et exemplaires comme celui-ci, de par son partenariat, son aide à l'émergence d'une filière locale et sa participation à la lutte contre le gaspillage des ressources minérales.

### Une démonstration d'économie solidaire et circulaire

La création de cette unité de tri des déchets de chantiers répond aux ambitions de la loi de transition énergétique pour la croissance verte et plus particulièrement aux objectifs fixés aux acteurs du BTP. Afin d'y répondre, TRIVEL valorise 70% des déchets entrants (cartons, papiers, bois, métaux, films plastiques, polystyrène, plastiques durs, gravats et plâtres).

« L'inauguration de cette unité de tri des déchets de chantiers, la première en Bretagne, consolide le positionnement du Groupe Veolia en tant que producteur de référence de matières premières recyclées. A la sortie de TRIVEL, les déchets sont réutilisés comme des matières premières secondaires et sont réintroduits dans l'économie. De cette manière, les gravats serviront de remblais pour les futurs chantiers du Groupe Legendre et le bois trié pourra servir à la fabrication de nouveaux meubles ou encore de combustible pour des chaufferies dédiées. Nous sommes fiers de développer, conjointement avec Envie et le Groupe Legendre, cette boucle d'économie circulaire et cette initiative démontre bien que notre métier ne peut s'envisager que si les enjeux économiques, sociaux et environnementaux sont abordés comme un tout indissociable. Cela permet de limiter la consommation de nouvelles matières premières et de sources d'énergies non renouvelables ou fossiles. » mentionne Bernard Harambillet, Directeur général de l'activité Recyclage & Valorisation des déchets de Veolia en France.

Envie est avant tout un acteur d'insertion socioprofessionnelle pour les personnes très éloignées de l'emploi. Ainsi, sur un total de 9 emplois créés sur TRIVEL, 6 postes sont dédiés à des personnes en insertion socioprofessionnelle. Le choix d'un process particulièrement ergonomique réduit au maximum la fatigabilité permettant d'offrir des emplois à une très large catégorie de personnels, hommes ou femmes, sans exclusion liée à des contraintes physiques.

« TRIVEL est l'histoire d'une rencontre entre 3 acteurs économiques locaux. Chacun avait des intérêts à s'allier aux 2 autres pour créer cette activité qu'aucun des 3 n'aurait pu monter seul. Pour l'ensemblier Ressources T – Envie, c'est la concrétisation de notre stratégie CAP 2020 visant à augmenter l'offre d'insertion sur le bassin rennais qui comptait encore à fin septembre 2018 près de 12 000 bénéficiaires du RSA et près de 56 000 demandeurs d'emploi catégorie A,B,C dont 25 000 demandeurs d'emploi longue durée.. La

localisation à Bourgbarré nous permet également de sortir de Rennes intra-rocades et proposer des emplois d'insertion en zone semi-rurale. Avec les 9 emplois de TRIVEL, les 10 emplois créés avec l'activité Envie Autonomie et le développement de nos activités historiques transport-réemploi-recyclage, ce ne sont pas moins de 30 emplois CDI et insertion qui ont été créés en Ille et Vilaine en 2 ans pour atteindre aujourd'hui un effectif de 150 postes ETP dont 95 en insertion. L'utopie des 200 emplois d'ici fin 2020 prend forme petit à petit et cette progression démontre que notre stratégie de s'allier à des entreprises classiques sans renier nos spécificités et nos convictions est payante. » explique Daniel Boujard, Président de l'ensemblier d'insertion Ressources T - Envie.

Acteur majeur de la Construction et de l'Immobilier, et également de l'Energie, le Groupe Legendre attache une grande importance à l'éco-responsabilité sur ses différents chantiers. Ainsi la mise en place de cette unité de tri va permettre au Groupe de répondre, pour une grande partie, à son besoin de valorisation de ses déchets de chantiers.

« Nous avons trouvé avec Veolia et Envie des intérêts communs à développer cette unité de tri. Nous produisons des déchets au travers de nos chantiers toujours plus nombreux et notre ancien process de tri et de valorisation devenait difficilement maintenable en l'état. Nous avions également le lieu pour accueillir cette unité. Ajouté à cela, le fait que favoriser l'insertion professionnelle nous tient à cœur, il ne manquait plus qu'à cette association l'expertise d'un groupe spécialisé dans la valorisation des déchets! Par ailleurs, c'est une initiative unique en France, c'est la seule unité de tri qui soit co-développée et portée par l'association d'un spécialiste du traitement des déchets, d'un constructeur et d'une entreprise d'insertion professionnelle. Nous sommes très fiers de faire partie de cette aventure! » déclare Vincent Legendre, Président du groupe éponyme.

...

Le groupe **Veolia** est la référence mondiale de la gestion optimisée des ressources. Présent sur les cinq continents avec plus de 169 000 salariés, le Groupe conçoit et déploie des solutions pour la gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie, qui participent au développement durable des villes et des industries. Au travers de ses trois activités complémentaires, Veolia contribue à développer l'accès aux ressources, à préserver les ressources disponibles et à les renouveler.

En 2017, le groupe Veolia a servi 96 millions d'habitants en eau potable et 62 millions en assainissement, produit 45 millions de mégawattheures et valorisé 47 millions de tonnes de déchets. Veolia Environnement (Paris Euronext: VIE) a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires consolidé de 25,125 milliards d'euros. www.veolia.com

**Envie** est un acteur historique et majeur du développement durable, l'entreprise conjugue engagement social et écologique avec performance économique depuis plus de 30 ans.

Les entreprises Envie ont pour mission de favoriser l'accès au monde du travail : le réseau forme des personnes en insertion professionnelle à travers la rénovation et la revente d'appareils électroménagers garantis, ainsi que la collecte et le traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques. Plus récemment le réseau Envie s'est également engagé dans le recyclage d'éléments d'ameublement.

Chaque année, 150 000 tonnes de ces déchets sont démantelés et traités par le réseau Envie et plus de 90 000 appareils sont réparés et revendus à petits prix. Ce sont près de 4000 tonnes de déchets évités par an. Envie, pionnier de l'Économie Sociale et Solidaire a su développer et pérenniser un modèle d'économie circulaire engagé et performant : l'an dernier, les 50 entreprises Envie ont généré 86 millions d'euros de chiffre d'affaires / www.envie.org



# Communiqué de presse

Rennes, 1er février 2019

Acteur incontournable du BTP dans le grand Ouest et en Ile de France, le Groupe Legendre est aujourd'hui présent sur le territoire national et à l'international au travers de ses 3 activités principales : Construction, Immobilier et Énergie.

Entreprise familiale rennaise, avec plus de 2000 salariés et 630 millions d'euros de chiffres d'affaires en 2018, elle axe désormais son développement dans des secteurs géographiques où elle peut exporter son savoirfaire et démontrer sa valeur ajoutée.

Le Groupe Legendre connaît une croissance soutenue depuis sa création. Sa force est d'avoir su préserver, au fil de son développement, les qualités de proximité et d'indépendance d'un groupe familial bâti sur des valeurs fortes partagées par chaque collaborateur : rigueur, professionnalisme, implication, respect des engagements... et qui posent les fondements d'une autre vision de la construction.

## 5 rue Louis-Jacques Daguerre - CS 60825 - 35208 RENNES Cedex 02

www.groupe-legendre.com

### **CHIFFRES CLÉS 2018**

• 3 métiers : Construction, Immobilier, Energie

• 1 siège : Rennes – 20 agences

• 70 millions d'euros de fonds propres

• **70** ans d'existence

• 2000 collaborateurs

• 630 millions d'euros de CA

## **Contacts**

Veolia, activité Recyclage & Valorisation des Déchets - Région Centre Ouest Marie MORTIER-DORIAN

Tél.: 02.51.84.60.32 / Port. 06.24.32.71.01 marie.mortier-dorian@veolia.com

Groupe Legendre Pauline ASTIER-GARESTIER

Tel.: 06.15.16.60.63 pauline.astier@groupe-legendre.com